Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Électricien, veuillez visiter :
bpelectricien.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ÉLECTRICIEN • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Brevet professionnel Installations et équipements électriques

Session 2010 • Code sujet : **E2** • Durée : **40 min** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel (3 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U20 - Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel/2010/BP Électricien - U20 - Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

1. Activité relative à l’exécution d’un chantier en milieu professionnel

L’évaluation ponctuelle terminale s’appuie sur les activités confiées au candidat en entreprise et sur un dossier de synthèse de 30 pages maximum, illustré de photos. Elle porte sur les compétences professionnelles mobilisées, la qualité du dossier et une présentation orale suivie d’un entretien.

Compétences développées en entreprise

Question 1°. Rendre compte des compétences développées en situation de travail en entreprise : enregistrer une commande et en assurer le suivi, passer une commande à un fournisseur, transmettre des directives à l’équipe, participer aux réunions et démarches nécessaires, coordonner les activités, réaliser les travaux d’installation et contribuer au suivi du chantier.

Présenter des situations réellement vécues en précisant son rôle, les actions et les résultats. Couvrir les compétences évaluées : enregistrer et suivre une commande, commander auprès d’un fournisseur, transmettre les directives à l’équipe, participer aux réunions et démarches utiles, coordonner les intervenants et réaliser l’installation. Décrire concrètement la pose des conduits et supports, le tirage des câbles, la mise en place des matériels et les raccordements. Pour chaque exemple, préciser les contrôles, les difficultés et le niveau d’autonomie. Relier les actions au déroulement réel du chantier et aux consignes de sécurité appliquées.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Décrire des situations réelles couvrant commandes, coordination, démarches et travaux d’installation, avec rôle, résultats et autonomie.

Dossier de synthèse

Question 2°. Élaborer un dossier de synthèse de 30 pages maximum, rédigé à l’aide d’outils bureautiques et illustré de photos. Décrire deux activités liées à l’exécution de chantiers, présenter l’entreprise et son organisation, analyser les problèmes rencontrés, justifier les solutions techniques au regard des contraintes technologiques, réglementaires et de sécurité, et rendre compte de la coordination, de la planification, des délais et du déroulement du chantier.

Réaliser un dossier bureautique illustré de photos, limité à 30 pages maximum. Présenter l’entreprise, son organisation et son statut, puis décrire deux activités de chantier et son rôle dans chacune. Exposer le choix de l’étude de cas et analyser le problème technique rencontré. Justifier la solution retenue selon les contraintes technologiques, normatives, réglementaires et de sécurité.

Rendre compte de la coordination, de la répartition et de la planification des tâches, des délais et du déroulement des travaux. Classer les informations utiles au chantier et présenter les documents de suivi pertinents. Soigner la rédaction, la lisibilité et les légendes des photos.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dossier de 30 pages maximum : entreprise, deux activités, étude de cas, analyse technique, solution justifiée, coordination, délais et bilan.

Présentation orale et entretien

Question 3°. Présenter oralement les deux situations de travail réalisées en entreprise ainsi qu'une étude de cas. Argumenter la résolution du problème technique, présenter les résultats obtenus et la pertinence de la solution choisie, puis répondre aux questions de la commission avec une expression claire et une aptitude au dialogue. La présentation comprend 20 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien.

Préparer un exposé de 20 minutes, suivi de 20 minutes d'entretien. Présenter les deux situations de travail et l'étude de cas en expliquant le contexte, son rôle, les contraintes et les résultats obtenus. Pour le problème technique, argumenter le choix de la solution, ses caractéristiques et sa pertinence ; justifier aussi les délais et, si nécessaire, un devis d'installation simple. Une présentation synthétique et claire, une expression orale de qualité et l'aptitude au dialogue sont évaluées. Pendant l'entretien, écouter les questions et répondre précisément avec des éléments concrets.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exposé de 20 minutes sur deux situations et une étude de cas, puis entretien de 20 minutes.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E2 du Brevet professionnel Installations et équipements électriques évalue l'exécution d'un chantier en milieu professionnel. La session et l'année ne sont pas indiquées dans le document. Le coefficient est 4 et la durée est de 40 minutes pour l'oral, réparties entre exposé et entretien. Le candidat rend compte de ses compétences, documente deux situations de chantier et présente une étude de cas.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dossier de synthèse présente deux activités de chantier et ne dépasse pas 30 pages.
- Les solutions retenues sont justifiées selon les contraintes technologiques, réglementaires et de sécurité.
- L'oral comprend 20 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien avec la commission.
- Le dossier et l'oral valent chacun 20 points ; le total sur 40 est converti sur 20.

Points de vigilance & attentes du jury

- Décrire deux situations de chantier et situer l'activité dans le contexte et l'organisation de l'entreprise.
- Analyser les problèmes techniques et justifier les solutions au regard des contraintes applicables.
- Rendre compte de la coordination, de la planification, des délais et du suivi du chantier.
- Préparer un dossier lisible de 30 pages maximum et structurer l'exposé ainsi que les réponses à la commission.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment la note finale est-elle calculée à partir des grilles ?

Le dossier de synthèse et la présentation orale sont évalués chacun sur 20 points. Leurs notes sont réunies pour obtenir un total sur 40, puis converties sur 20. La grille de synthèse précise que la note est arrondie au demi-point supérieur.

Q : Que faut-il présenter pour justifier une solution technique ?

Présentez le problème rencontré, expliquez la solution retenue et montrez sa pertinence au regard des contraintes technologiques, réglementaires et de sécurité. Rappelez les résultats obtenus et, si nécessaire, les solutions possibles examinées.

Q : Quelle durée faut-il prévoir pour l'oral et l'entretien ?

La durée totale indiquée est de 40 minutes : 20 minutes d'exposé, suivies de 20 minutes d'entretien. Le document ne donne pas de durée pour l'élaboration du dossier de synthèse.

Q : Quels critères la commission prend-elle en compte ?

La grille examine notamment la présentation des situations de travail, l'argumentation de la résolution technique, les résultats, la pertinence de la solution, la qualité de l'expression orale et l'aptitude au dialogue. Le dossier est aussi évalué sur sa qualité et sa lisibilité.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpelectricien.fr/assets/annales/bp-electricien/U20 - Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel/2010/BP Électricien - U20 - Activité relative à l'exécution d'un chantier en milieu professionnel - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Électricien : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.